

ROYAUME DU MAROC

WILAYA DU GRAND CASABLANCA
PREFECTURE DE CASABLANCA
PROVINCE DE NOUACER
COMMUNE DE BOUSKOURA

Maître d'Ouvrage :
FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR LOT 2 : REVETEMENT ET MOBILIER URBAIN

CONSULTATION RESTREINTE N°02042026

REPONSE A ADRESSER AU PLUS TARD LE 22/04/2026 À 11H

FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA

Ville verte Bouskoura

Tél 05 22 49 35 00 Fax 05 22 49 35 20

Table des matières

I. GÉNÉRALITÉS	3
1. Introduction.....	3
2. Visite des lieux.....	3
3. Lieu de réalisation.....	3
4. Délai d'exécution	3
5. Normes et règlements	3
6. Critères de sélection du Prestataire	3
7. Responsabilités du Prestataire	4
8. Révisions du Cahier des Charges.....	4
9. Protection des ouvrages existants.....	4
10. Gestion du chantier et propreté.....	4
11. Malfaçons.....	4
12. Réception des travaux	4
13. Retenue de garantie et caution	4
II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES	5
2. Revêtement et mobilier urbain	5
2.1. Revêtement	5
2.1.1. Revêtement en béton désactivé.....	5
2.1.2. Bordure en acier.....	5
2.2. Mobilier urbain	5
2.2.1. Banc circulaire en béton	5
2.2.2. Banc étoile en béton.....	6
2.2.3. Table échecs avec poufs.....	6
2.2.4. Corbeille.....	7
II. ANNEXES	8
2.1. Visite des lieux.....	8
2.2. Bordereau des prix.....	9
2.3. Plans .	10

I. GÉNÉRALITÉS

1. Introduction

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les spécifications techniques et les exigences relatives aux travaux de revêtement extérieur et à la fourniture et mise en place du mobilier dans le cadre du projet d'aménagement de l'École Centrale Casablanca.

Les travaux visent à assurer des aménagements extérieurs de qualité, durables, esthétiques et fonctionnels, en cohérence avec l'environnement du site et les exigences du Maître d'Ouvrage.

Le Prestataire est tenu d'exécuter l'ensemble des prestations conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions du présent document.

2. Visite des lieux

Le prestataire devra obligatoirement effectuer une visite des lieux afin de prendre connaissance :

- Des zones à aménager,
- Des contraintes d'accès et d'intervention,
- Des conditions du terrain et de l'environnement existant,
- Ainsi que de la nature des travaux à réaliser.

La visite des lieux est programmée le 09/04/2026 sur le site de l'École Centrale Casablanca – Ville Verte – Bouskoura.

De ce fait, le prestataire devra prendre connaissance de la nature des ouvrages en place, y compris les parties concernées par les travaux et des précautions à prendre avant et pendant l'exécution.

Aucune réclamation ne sera admise pour insuffisance de connaissance du site.

3. Lieu de réalisation

École Centrale Casablanca – Ville Verte – Bouskoura – Maroc.

4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des travaux sera fixé dans la consultation et courra à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Le prestataire devra proposer un planning détaillé d'exécution intégrant l'ensemble des prestations (plantations, engazonnement, arrosage, finitions).

5. Normes et règlements

Les travaux devront être exécutés conformément :

- Aux normes marocaines en vigueur,
- Aux règles professionnelles applicables aux travaux paysagers et d'irrigation,
- Aux prescriptions des fabricants pour les matériaux et équipements utilisés,
- Et aux règles de sécurité et d'hygiène sur chantier.

6. Critères de sélection du Prestataire

Le choix du prestataire sera basé notamment sur :

- L'expérience dans des projets similaires (aménagement paysager et irrigation),
- La qualité technique de l'offre,
- La conformité aux exigences du cahier des charges,
- Les moyens humains et matériels proposés,
- Et l'offre financière.

7. Responsabilités du Prestataire

Le Prestataire est responsable :

- De la fourniture de tous les matériaux, équipements et main-d'œuvre nécessaires,
- De la bonne exécution des travaux conformément aux règles de l'art,
- De la protection des ouvrages existants,
- De la sécurité de son personnel et du chantier,
- De la qualité des végétaux fournis (conformité, état sanitaire, reprise).

Il garantit la bonne reprise des plantations et le bon fonctionnement du système d'arrosage.

8. Révisions du Cahier des Charges

Toute modification du présent cahier des charges devra faire l'objet d'un accord écrit du Maître d'Ouvrage avant sa mise en œuvre.

9. Protection des ouvrages existants

Le prestataire devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger :

- Les voiries, cheminements et revêtements existants,
- Les réseaux en place,
- Les ouvrages et équipements environnants.

Toute dégradation sera réparée à ses frais.

10. Gestion du chantier et propreté

Le Prestataire devra :

- Maintenir le chantier propre et organisé,
- Assurer l'évacuation régulière des déchets, gravats et matériaux excédentaires,
- Limiter les nuisances (poussière, bruit, gêne d'exploitation).

Un nettoyage général du site sera réalisé en fin de travaux.

11. Malfaçons

Toute malfaçon constatée devra être reprise immédiatement par le Prestataire à ses frais, sans incidence sur les délais contractuels.

12. Réception des travaux

La réception des travaux sera prononcée après vérification :

- De la conformité des prestations,
- De la bonne exécution des plantations,
- Du bon fonctionnement du système d'arrosage,
- Et de l'état général du site.

13. Retenue de garantie et caution

La retenue de garantie est fixée à **10 %** du montant TTC des travaux et prélevée sur chaque décompte.

Elle peut être remplacée, à la demande du Prestataire, par une **caution bancaire équivalente**.

Elle garantit la bonne exécution des travaux et la levée des réserves.

Elle est libérée après la réception définitive, sous réserve du respect des obligations contractuelles.

Sa durée est fixée à **un (1) an** à compter de la réception provisoire.

II. CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

2. Revêtement et mobilier urbain

2.1. Revêtement

2.1.1. Revêtement en béton désactivé

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement en béton désactivé d'une épaisseur de 10 cm, réalisé à base de ciment CPJ avec granulats fins de teinte grise.

Le revêtement reposera sur une couche de fondation en tout-venant compacté d'une épaisseur de 15 cm minimum, assurant la stabilité de l'ouvrage.

Les travaux comprendront notamment :

- La préparation du support,
- La mise en place de la couche de fondation,
- Le coulage du béton,
- Le traitement de surface par désactivation,
- Le lavage et la finition du revêtement,
- Et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Les détails d'exécution, notamment les couches de fondation et les épaisseurs, devront être validés par la Maîtrise d'Ouvrage.

Ce prix, rémunéré au mètre carré, comprend la fourniture, la mise en œuvre et toutes sujétions nécessaires.

2.1.2. Bordure en acier

Fourniture et pose de bordures en acier constituées de cornières en L de section 15 × 15 cm et d'épaisseur 8 mm.

Les cornières seront assemblées par soudure. Les soudures seront meulées afin d'assurer un aspect propre et soigné.

Les travaux comprendront notamment :

- La mise en place et le réglage des éléments,
- La réalisation d'un solin en béton,
- Les opérations de soudure et de finition,
- Et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Les détails d'exécution devront être fournis par l'entreprise et validés par la Maîtrise d'Ouvrage.

Ce prix, rémunéré au mètre linéaire, comprend la fourniture, la pose et toutes sujétions nécessaires.

2.2. Mobilier urbain

2.2.1. Banc circulaire en béton

Fourniture et mise en place de banc circulaire en béton architectonique gris poli.

Dimensions :

- Rayon extérieur : 3000 mm
- Rayon intérieur : 1500 mm
- Hauteur : 450 mm
- Assise : 750 mm



Les travaux comprendront :

- La fourniture du mobilier,
- Le transport et la mise en place,
- Les opérations de fixation et de scellement,
- Et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Le mobilier devra présenter une finition soignée, sans défaut apparent, et conforme aux exigences esthétiques du projet.

Référence : type MAFODER ou équivalent.

Ce prix, rémunéré à l'unité, comprend la fourniture, la mise en place et toutes sujétions nécessaires.

2.2.2. Banc étoile en béton

Fourniture et mise en place de banc étoile en béton architectonique gris poli.

La fixation sera réalisée à l'aide de tiges d'ancrage en acier galvanisé sur des réservations prévues à cet effet.

Dimensions : 2370 × 1930 × 460 mm.

Les travaux comprendront la fourniture, la mise en place, le réglage, le scellement ainsi que toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Référence : type MAFODER ou équivalent.

Ce prix, rémunéré à l'unité, comprend la fourniture, la pose et toutes sujétions nécessaires.

2.2.3. Table échecs avec poufs

Fourniture et mise en place d'une table de jeu avec poufs en béton.

Dimensions :

- Table : 660 × 660 × 100 mm
- Sièges : 300 × 300 × 450 mm
- Hauteur totale : 750 mm

Les travaux comprendront la fourniture, la mise en place, les fixations, le scellement et toutes sujétions nécessaires.

L'ensemble devra être stable, robuste et conforme aux exigences d'usage extérieur.

Référence : type MAFODER ou équivalent.

Ce prix, rémunéré à l'unité, comprend la fourniture, la pose et toutes sujétions nécessaires.



2.2.4. Corbeille

Fourniture et mise en place de corbeille en structure acier habillée en bois.

Fixation par platine avec visserie en inox.

Dimensions : diamètre 420 mm, hauteur 800 mm.

Les travaux comprendront la fourniture, la mise en place, le scellement et toutes sujétions nécessaires à la parfaite exécution.

Référence : type AKLIM ou équivalent.

Ce prix, rémunéré à l'unité, comprend la fourniture, la pose et toutes sujétions nécessaires.



II. ANNEXES

2.1. Visite des lieux

Référence : Travaux d'aménagement extérieur sur le campus de la FECC à Bouskoura.
Lot 2 : revêtement et mobilier urbain

M., représentant de la Fondation Ecole Centrale Casablanca « FECC
», sise Ville Verte – Bouskoura, certifie que :

M/Mme Responsable technique de la société :

- Raison sociale :
- N° RC :
- Adresse du siège social :

S'est présenté(e) le .../04/2026 à ...h00 min pour visiter les lieux d'exécution des prestations ~~contract~~
La consultation restreinte n°02042026 relatif aux **Travaux d'aménagement extérieur sur le
campus de la FECC à Bouskoura.**
Lot 2 : Revêtement et mobilier urbain

FONDATION ECOLE CENTRALE CASABLANCA
Nom et prénom

Signature

2.2. Bordereau des prix

	DESIGNATION	U.	QTE.	Prix Unitaire	Total
LOT REVETEMENT ET MOBILIER URBAIN					
2.1	REVETEMENT				
2.1.1	Fourniture et mise en œuvre Béton désactivé composé ciment CPJ standard avec granulat gris ép:10cm y compris sous-couche nécessaire	m ²	720		
2.1.2	Fourniture et mise en œuvre de bordures lisse métallique y compris solin en béton entre les différentes surfaces ép: 8mm	ml	600		
Sous total revêtement Dhs HT					
2.2	MOBILIER URBAIN				
2.2.1	Fourniture et mise en place de banc circulaire en béton architectonique gris poli DN3000*2250*H450MM type ROLLER MAFODER OU EQUIVALENT	pièce	1		
2.2.2	Fourniture et mise en place de banc Etoile en béton architectonique gris poli 2370 x 1930 x 460 mm type TRIO ETOILE MAFODER OU EQUIVALENT	pièce	2		
2.2.3	Fourniture et mise en place table échecs avec poufs Table : 660 x 660 x 100 mm; Sièges : 300 x 300 x 450 mm type TABLE ECHECS MAFODER OU EQUIVALENT	pièce	3		
2.2.4	Fourniture et mise en place corbeille bois en pin traité h: 750mm type AKLIM TYPE 1 OU EQUIVALENT	pièce	3		
Sous total mobilier urbain Dhs HT					
Montant total LOT REVETEMENT ET MOBILIER URBAIN Dhs HT					
Montant total LOT REVETEMENT ET MOBILIER URBAIN Dhs TTC					
Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de :					

2.3. Plans

Les plans d'exécution seront remis aux prestataires à l'occasion de la visite des lieux.

* *
 *